

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M.Philippe DAUMAS, délégué régional d'Orange Rhône - Durance dont nous dépendons.

(entretien téléphonique, puis au congrès des maires de l'Ardèche au Pouzin).

Ce jeudi 25 octobre 2018, avec Dominique CHAIZE adjoint, nous l'avons reçu en mairie. Je lui ai remis tous les signalements que vous m'avez retournés.

Il convient que le réseau de desserte (celui entre le nœud de raccordement et le domicile de chaque abonné) est dans un très mauvais état d'entretien et que son remplacement par la fibre optique ne se fera qu'à moyen terme (4 - 5 ans ?).

En conséquence, il convient donc "de remettre le réseau d'aplomb". Orange France - Télécom fait l'état des lieux de la boucle locale et engage un programme d'intervention. Nous le recevrons à nouveau le 16 novembre pour faire le point sur ce programme dont il faut suivre de près l'exécution.

Par ailleurs quelques conseils :

- pour les questions de montée de débit ou de perte, il faut vérifier votre offre avec votre opérateur,
- en cas d'incident, si Orange n'est pas votre opérateur, demandez bien à votre opérateur de bien transmettre à Orange (propriétaire des lignes) le signalement nécessaire,
- pour obtenir un dédommagement à la suite d'interruption de service, il vous appartient de faire la démarche auprès de votre opérateur (en boutique ou pour Orange sur le site internet, service client, assistance commerciale, faire une réclamation et leur adresser un mail).

Bien cordialement,

Le Maire

Paul SAVATIER